



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 18-S054  
**Col de Thures, Thabor, Col du Vallon**  
Du 9 au 11 février 2018 inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**  
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant : Anne-Laure Boch  
Tel : 06 20 11 67 86  
Mail: a-laure.boch@aphp.fr

Encadrant : Christophe Arqué  
Tel : 06 16 02 33 37  
Mail: Voir le Kifaiquoi du site web du club  
[www.clubalpin-idf.com](http://www.clubalpin-idf.com)

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 <sup>er</sup> jour : Névache (1600 m) – aiguille rouge (2530 m) – col de Thures (2200 m) – vallée Etroite (1760 m)	950 m	800 m
2 <sup>e</sup> jour : Thabor (3178 m) en AR	1400 m	1400 m
3 <sup>e</sup> jour : Vallée Etroite (1760 m) – Col du Vallon (2650 m) – Névache (1600 m)	900 m	1050 m

**Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.**

Cartes IGN 35350T

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 Skieurs
Type de course		Traversée et AR
Dénivelé journalier maximal prévu		1400 m
Rythme d'ascension exigé		350 m/h

3.2 Conditions d'hébergement

Gîte des Rois Mages aux Granges de la vallée Etroite, en demi-pension

3.3 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Prévoir environ 120 euros pour le petit déjeuner de samedi, les deux nuits en gîtes, et le repas du dimanche soir.

3.4 Arrhes

Arrhes versées : non

3.6 **Voyage** : Car-couchettes  
Départ de Paris Porte d'Orléans, le jeudi 8 février 2017  
Rendez-vous à 21h45 pour un départ à 22 heures  
Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 12 février vers 5h30

#### 4. Equipement individuel

4.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES et explication lors de la réunion préalable.*

**Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de rechange

4.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) : non*

4.3 *Nourriture à emporter :*

- Vivre de course (3 repas du midi)

4.4 *Documents administratifs nécessaires:* Carte CAF

5. **Pas de réunion préparatoire.** Appeler un organisateur la semaine précédant le départ.